



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique énergétique

Question au Gouvernement n° 1955

Texte de la question

MARCHE DU PETROLE

M. le président. La parole est à M. Yves Cochet.

M. Yves Cochet. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, vous savez que pendant l'année 2002, le prix moyen du baril de pétrole était de l'ordre de 26 dollars ; en 2003, il était de 31 dollars ; en 2004, de 41 dollars ; aujourd'hui il est de 55 dollars. Et j'ai de bonnes raisons de croire que cette hausse se poursuivra.

Première raison, d'ordre économique : depuis l'année dernière, on assiste à une demande structurellement supérieure à l'offre. Le manque relatif de pétrole, face à la demande des consommateurs, qu'ils soient asiatiques ou occidentaux, ne peut qu'augmenter. Cette raison est nouvelle. Les chocs de 1973 et de 1979 étaient politiques.

Deuxième raison, nous allons très rapidement être confrontés à un choc géologique, en raison du dépassement du pic de Hubbert, c'est-à-dire le déclin de la production intrinsèque de pétrole. (*" La question ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) On aura beau ouvrir le robinet, il en coulera moins !

M. Bernard Deflesselles et M. Jean-Claude Lenoir. Vive le nucléaire !

M. Yves Cochet. Troisième raison : depuis le 11 septembre 2001, nous sommes entrés dans un monde où se multiplient les attentats, les sabotages et les guerres. On sait très bien que la guerre d'Irak n'a pas été déclenchée parce que Saddam Hussein était un dictateur ou qu'il détenait des armes de destruction massive, mais parce qu'il avait du pétrole ! (*Exclamations sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Monsieur Cochet, posez votre question !

M. Yves Cochet. Cette situation me semble extrêmement grave. Monsieur le ministre, partagez-vous mon analyse de la situation mondiale et de la crise énergétique dans laquelle nous nous trouvons ? A partir de quand, selon vous, le déclin de production pétrolière se fera-t-il sentir ? (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Devant cette situation à la fois inéluctable et dramatique, que propose le Gouvernement ? (*Applaudissements sur divers bancs.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, il est vrai que la France importe à peu près la moitié de son énergie : 141 millions de tonnes équivalent pétrole sur 266. Il est vrai qu'au cours des douze derniers mois, le prix du baril a progressé de 32 % alors que le dollar a baissé de 8,8 %. La facture énergétique de la France, en 2004, a donc atteint 28 milliards d'euros.

Le Gouvernement n'a pas attendu pour réagir. En 2003, par le biais du Livre blanc sur l'énergie, il a pris plusieurs décisions, que je rappelle.

Trois grandes voies ont été tracées : un mixte énergétique d'abord, avec le nucléaire (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), ...

M. Yves Cochet. Non !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie ... l'hydraulique et les énergies renouvelables. Je rappelle que l'ambition du Gouvernement est qu'à l'horizon 2010, 21 % de notre électricité soient produites à base d'énergies renouvelables. Les investissements nécessaires sont faits.

Ensuite, une politique vigoureuse d'information par le biais de l'ADEME, ...

M. Jean Glavany. Dont les crédits baissent !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ... qui commence à donner les résultats que l'on peut voir tous les jours.

Enfin, une action dans le domaine des transports a été menée. Ceux-ci, je le rappelle, consomment 50 millions de TEP. Pour la première fois, en 2004, on a assisté à une baisse de la consommation de carburant par les automobiles.

Le Gouvernement prend donc les bonnes décisions. Au lieu de réduire les investissements, il fait des choix. On commence à en voir les résultats. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1955

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 mars 2005